

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIAL B0, H0, H0V (NON ÉLECTRICIENS)

Durée (en heures)

7

Public concerné

- Exécutant de travaux non électrique.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.
- Un livret de prescription de sécurité électrique sera attribué par le formateur.

But de la formation

- Comprendre et mettre en pratique les normes de sécurité NF C18 510 ;
- Réaliser les opérations selon la Norme NF C 18 510 ;
- Prendre les mesures nécessaires pour travailler en toute sécurité ;
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien un titre d'habilitation : B0, H0, H0V.

Programme

- Les fondements de l'électricité ;
- Les stagiaires auront les connaissances nécessaires de l'électricité (sa composition, ses lois ses effets, la puissance, les outils de mesure...) pour mieux assimiler les points suivant ;
- Les risques électriques et s'en préserver ;
- Exemples de situations réelles et statistiques sur les accidents ;
- Les risques liés aux installations électrique et les façons de s'en protéger ;
- L'équipement électrique ;
- ☒Présentation de l'utilisation des outils de production et de distribution ;
- Compréhension et mise en pratique de la norme NFC 18 510 ;
- Définitions et champs d'application ;
- Les différents niveaux d'habilitation ;

- Les bons réflexes en cas d'accident électrique ;
- Les règles de bases du secourisme ;
- Les bons réflexes en cas d'incendie lié à un accident électrique ;
- Pratique réel ;
- Le formateur mettra en situation les stagiaires afin de mieux assimiler les principes vu précédemment ;
- Évaluation ;
- Les apprenants seront évalués par le formateur à travers des tests pratiques et théoriques selon la Norme NF C 18 510 ;
- La formation sera sanctionnée d'une attestation remettant ou non l'habilitation au stagiaire.

Méthodes pédagogiques

- L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire.
- Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux.
- Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes.
- La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

- L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.
- Nos centres de formation sont équipés d'armoires électriques et de valises didactiques, et nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.